

# CHOIX DE COURS

Premier cycle du secondaire

2016-2017



S'INVESTIR POUR  
LA RÉUSSITE!



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**Si vous désirez rejoindre des personnes-ressources dans nos écoles secondaires, voici les coordonnées :**

### Polyvalente de Thetford Mines

561, rue St-Patrick

Thetford Mines (Québec) G6G 5W1

Tél. : 418 338-7832, poste 1386

Élise Gourdes-Vachon (en remplacement de Dominique Côté)	Conseillère d'orientation	418 338-7832, poste 1382
--	---------------------------	--------------------------

Émilie Pinel-Roy	Conseillère d'orientation	418 338-7832, poste 1369
------------------	---------------------------	--------------------------

### Polyvalente de Black Lake et Centre de formation professionnelle

499, rue St-Désiré

Thetford Mines (Québec) G6H 1E0

Tél. : 418 423-4291, poste 3324

Isabelle Vien	Conseillère d'orientation	418 423-4291, poste 3325
---------------	---------------------------	--------------------------

### Polyvalente de Disraeli

950, rue St-Gérard

Disraeli (Québec) G0N 1E0

Tél. : 418 449-3200, poste 4008

Mélanie Laroche	Conseillère d'orientation	418 449-3200, poste 4121
-----------------	---------------------------	--------------------------

### Centre de formation professionnelle Le Tremplin

578, rue Monfette Est

Thetford Mines (Québec) G6G 7G9

Tél. : 418 335-2921, poste 3103

Sonia Lapointe	CISEP	418 335-2921, poste 3113
----------------	-------	--------------------------

### Centre d'éducation des adultes l'Escale

1265, rue Notre-Dame Est

Thetford Mines (Québec) G6G 2V3

Tél. : 418 338-7806, poste 2106

Kristian Codaire	Conseiller d'orientation	418 338-7806, poste 2136
------------------	--------------------------	--------------------------

### Centre administratif

650, rue Lapierre

Thetford Mines (Québec) G6G 7P1

Tél. : 418 338-7800

Marie-Claude Gagné	Coordonnatrice et Responsable de la sanction des études	418 338-7800, poste 1354
--------------------	---	--------------------------

## RÈGLES DE PASSAGE

1. Le passage du 1<sup>er</sup> cycle au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, c'est-à-dire de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire, est basé principalement sur la réussite des matières suivantes : mathématique, français et anglais.
2. Le passage d'un élève de la 3<sup>e</sup> vers la 4<sup>e</sup> secondaire est basé principalement sur la réussite des matières suivantes : science et technologie ou applications technologiques et scientifiques, mathématique, français, anglais ainsi qu'histoire et éducation à la citoyenneté.
3. Le passage d'un élève de la 4<sup>e</sup> vers la 5<sup>e</sup> secondaire s'effectue suivant le principe de la promotion par matière.
4. La note de passage est de 60 % pour tous les cours suivis par un élève.

Le ministère décerne un diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> secondaire et les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire (français);
- 4 unités de langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire (anglais);
- 4 unités de mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4<sup>e</sup> secondaire (arts plastiques, musique, art dramatique ou danse);
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique de la 5<sup>e</sup> secondaire.

Tous les cours réussis dans le cadre de la formation professionnelle sont également pris en considération pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, sauf les cours réussis au FMSS, c'est-à-dire dans les métiers semi-spécialisés.



 *Commission scolaire  
des Appalaches*

# COURS OBLIGATOIRES

## 1<sup>ER</sup> CYCLE (1<sup>RE</sup> ET 2<sup>E</sup> SECONDAIRE)

Matières	1 <sup>re</sup> année (1 <sup>re</sup> secondaire)	2 <sup>e</sup> année (2 <sup>e</sup> secondaire)
Français	132-108	132-208
Anglais	134-104	134-204
Mathématique	063-106	063-206
Science et technologie	055-104	055-204
Géographie	095-103	095-203
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-103	087-213
Arts plastiques	168-104	168-204
Musique	169-104	169-204
Éducation physique et à la santé	043-102	043-202
Éthique et culture religieuse	069-102	069-202

### INFORMATIONS IMPORTANTES

Depuis l'application du renouveau pédagogique, il y a obligation de continuité en arts (arts plastiques ou musique) au 1<sup>er</sup> cycle. Ce qui veut dire qu'un élève ayant choisi la musique à la première année du cycle, devra poursuivre en musique à la deuxième année. C'est donc important de prendre le temps nécessaire afin de faire le bon choix. Voici les informations nécessaires pour vous aider à faire votre choix :

### Arts plastiques

1 <sup>re</sup> sec. 168-104	2 <sup>e</sup> sec. 168-204	PDI PBL PTM
---------------------------------	--------------------------------	-------------------

- Ces cours amènent l'élève à enrichir ses connaissances de soi et du monde, à développer des habiletés et un esprit créatif.
- Ces acquis seront un atout soit dans le domaine du spectacle, de la communication, de la culture, de la science, de la mode et du design.
  - Aucune connaissance ou habileté n'est nécessaire.
  - Particularités : initiation à l'art informatisé, projet à saveur internationale, expositions et autres projets spéciaux.

## Musique

**1<sup>re</sup> sec.**  
**169-104**

**2<sup>e</sup> sec.**  
**169-204**

**PDI**

- La connaissance des instruments de l'harmonie n'est pas nécessaire pour la 1<sup>re</sup> secondaire.
- Particularités : initiation aux instruments de l'harmonie, tels : piano, guitare, basse, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, baryton, tuba, percussion et « drumline », etc.
- Projets : quelques concerts à la polyvalente et à l'extérieur de l'école, participation à quelques concours provinciaux (facultatif) et camp musical de fin de semaine (facultatif).

N. B. : À la Polyvalente de Disraeli, l'élève qui joue déjà de la guitare ou du piano (avec lecture des notes) pourra en faire la pratique avec l'accord de l'enseignant.

## Musique

**1<sup>re</sup> sec.**  
**169-104**

**2<sup>e</sup> sec.**  
**169-204**

**PBL**  
**PTM**

- Le programme de musique s'articule autour de trois compétences complémentaires et inter-dépendantes : créer, interpréter et apprécier des œuvres musicales.
- Le principal instrument utilisé pour le développement de ces compétences est la guitare.

# ADAPTATION SCOLAIRE AU SECONDAIRE

## POLYVALENTE DE THETFORD MINES ET POLYVALENTE DE DISRAELI

Pour les élèves en difficulté d'apprentissage, au secondaire, la Commission scolaire des Appalaches assure des services particuliers se traduisant, soit par des mesures d'appui, soit par des cheminements particuliers.

L'accès aux cheminements particuliers résulte d'un processus de classement dans lequel s'inscrit le plan d'intervention personnalisé de l'élève.

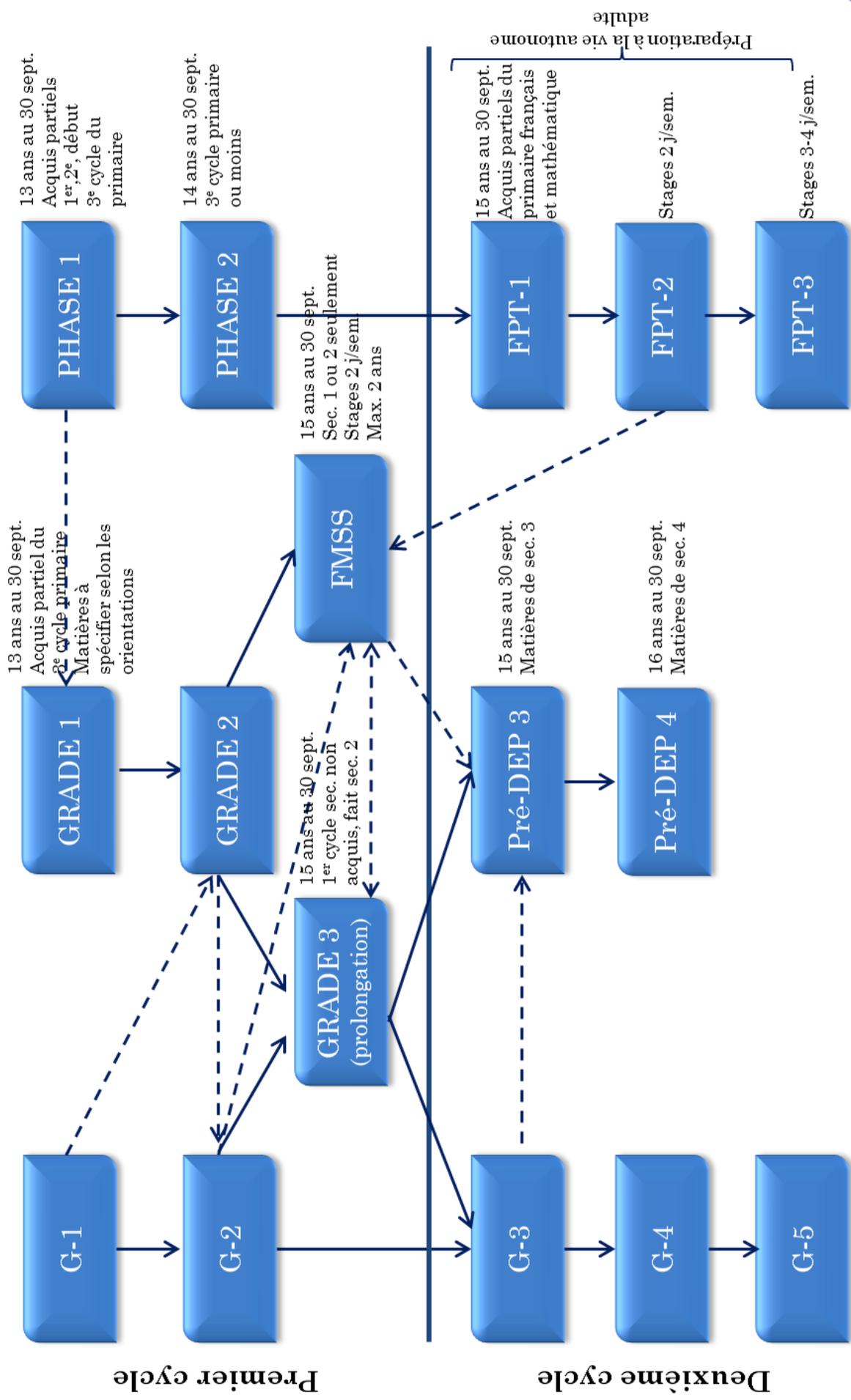
### Mesures d'appui

Selon les écoles, différentes mesures peuvent être mises en place : récupération, ajout de périodes dans une matière, cours spéciaux, etc. Ces mesures peuvent différer d'une année à l'autre.

### Cheminements particuliers

Structure	Nature des difficultés	Objectifs
GRADE (1 <sup>er</sup> cycle) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupe régulier ayant une approche différenciée;</li> <li>○ Programme échelonné sur trois ans, possibilité de réintégration aux groupes réguliers, l'année suivante.</li> </ul>	Élèves, entre 13 et 15 ans, ayant atteint en partie les attentes, au primaire, dans plus d'une matière de base.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Grade 1 : consolidation des acquis du primaire et début de la 1<sup>re</sup> secondaire;</li> <li>○ Grade 2 : développement des compétences de la 1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (1<sup>re</sup> secondaire) et de la 2<sup>e</sup> secondaire;</li> <li>○ Grade 3 : développement des compétences du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire)</li> </ul>
PHASE (1 <sup>er</sup> cycle adapté) <p>Poursuite des habiletés menant à la voie axée sur l'emploi;</p> <p>Programme échelonné sur deux ans.</p>	Élèves, entre 13 et 15 ans, ayant un retard significatif (minimum un cycle de retard).	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement personnel et académique;</li> <li>○ Faire vivre des réussites et développer des aptitudes au travail;</li> <li>○ Accès à la structure d'accueil suivante : FPT.</li> </ul>
FMSS (2 <sup>e</sup> cycle) <p>Formation aux métiers semi-spécialisés.</p>	Élèves de 15 ans n'ayant pas obtenu les acquis du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement des compétences académiques et de celles axées sur le marché du travail;</li> <li>○ Alternance école/travail;</li> <li>○ Possibilité de deux ans dans ce parcours.</li> </ul>
FPT (2 <sup>e</sup> cycle) <p>Formation préparatoire au travail et programme échelonné sur trois ans.</p>	Élèves de 15 à 18 ans avec retards d'apprentissage majeurs provenant surtout du « PHASE ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Autonomie et responsabilité;</li> <li>○ Accès aux structures d'accueil suivantes : intégration au marché du travail, éducation des adultes.</li> </ul>
PRÉ-DEP (Polyvalente de Thetford) PEP (Polyvalente de Disraeli)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Élèves de 15, 16 ou 17 ans désirant se diriger à la formation professionnelle;</li> <li>○ Élèves ayant obtenu les acquis du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (mathé-matique, français et anglais).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'atteinte des compétences de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> secondaire dans les matières de base (mathématique, français et anglais);</li> <li>○ Accéder à la formation professionnelle (FP) le plus rapidement possible;</li> <li>○ Possibilité de deux ans dans ce parcours.</li> </ul>
Alternance FP (concomitance)	Élèves de 16 ans (au 30 juin), ayant obtenu les acquis de la 3 <sup>e</sup> secondaire en mathématique, français et anglais.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'atteinte des compétences de la 4<sup>e</sup> secondaire en mathématique, en français et en anglais;</li> <li>○ Débuter son programme d'études (DEP) au Centre de formation professionnelle Le Tremplin.</li> </ul>

# CHAMP 1 : PARCOURS POSSIBLES



-----> Possible dans certains cas

## POLYVALENTE DE THETFORD MINES

Notre école accueille, à l'intérieur de ses deux pavillons, près de 900 élèves évoluant dans divers programmes leur permettant d'exploiter leurs multiples talents : intellectuels, sportifs, artistiques, linguistiques, etc.

**Voici nos programmes particuliers qui sont admissibles au transport scolaire au coût de 250 \$ (ne pas remplir le formulaire de transport)**

### Programme d'éducation internationale

Ce programme offre à l'élève un cadre de travail riche en défis pédagogiques à travers des concepts fondamentaux tels que la communication, l'ouverture sur le monde et une éducation globale. Le programme offre à l'élève :

- une éducation de grande qualité reconnue internationalement;
- des méthodes de travail efficaces;
- l'apprentissage de trois langues (français, anglais, espagnol);
- un enrichissement en langue française;
- un enrichissement en langue anglaise (anglais intermédiaire et anglais enrichi\* du MELS);
- le développement d'attitudes humanistes et pacifistes;
- l'aptitude à poser des actes bénévoles significatifs (engagement communautaire);
- le développement du sens de l'effort à travers une attitude positive face au travail;
- des activités et des sorties culturelles;
- le développement de la capacité à structurer sa pensée;
- la possibilité d'obtenir trois diplômes en 5<sup>e</sup> secondaire.
- Le programme d'anglais enrichi du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (de 100 heures) est offert aux élèves ayant réussi les tests de sélection. Ce cours est bonifié par 50 heures additionnelles d'anglais par année pour les élèves du PEI. À la fin du programme, l'élève sera apte à évoluer dans un milieu anglophone.

### Concentration sportive

Les élèves sélectionnés pour ce programme doivent réussir dans toutes les matières et avoir un bon comportement. Aucun test d'admission n'est administré, les élèves doivent être recommandés par la direction de leur établissement scolaire primaire. Une fois inscrits, les élèves ont :

- deux fois plus de périodes d'éducation physique que les élèves du régulier;
- l'opportunité de développer de saines habitudes de vie;
- l'opportunité de pratiquer diverses activités telles que le badminton, le volleyball, le conditionnement physique, le soccer, etc.

## POLYVALENTE DE BLACK LAKE

La Polyvalente de Black Lake, qui accueille près de 500 élèves, est une école secondaire dynamique et ouverte sur son milieu.

**Voici nos programmes particuliers qui sont admissibles au transport scolaire au coût de 250 \$ (ne pas remplir le formulaire de transport)**

### L'ANGLAIS ON LE LIT, ON L'ÉCRIT ET ON LE PARLE!

Deux programmes d'anglais sont offerts.

#### SIX PÉRIODES PAR CYCLE

L'élève pourra :

	Anglais enrichi	Anglais concentration
<input type="radio"/> Formuler des messages clairs, s'exprimer avec aisance et précision à propos de différents sujets;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Être apte à poursuivre des études postsecondaires dans un milieu anglophone;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Comprendre une variété de textes lus et entendus avec aisance;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Écrire des textes variés en utilisant correctement les conventions de la langue anglaise;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Obtenir des crédits supplémentaires reconnus par la sanction des études.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Écrire des textes variés en maîtrisant des structures de phrases typiquement anglophones;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Être apte à évoluer dans un milieu anglophone;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Exprimer des messages clairs et détaillés tout en maîtrisant les subtilités et les nuances de sujets complexes et abstraits;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Programme iPad—1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire

iPad personnel\* intégré à la majorité des cours (\* aux frais de l'élève).

Les classes iPBL placent la technologie au service de l'apprentissage! La tablette devient un outil pour apprendre, collaborer et créer. Dans les différents cours, les jeunes emploient quotidiennement leur iPad. Par exemple, ils gèrent leur agenda, prennent des notes, font des recherches, s'intéressent à l'actualité ou réalisent des projets variés. Bref, grâce à cet outil, ils développeront de bonnes méthodes de travail en étant actifs dans leur apprentissages, et ce, dans les classes branchées!

Ainsi, grâce à ce virage technologique, la Polyvalente de Black Lake vise à développer des apprenants autonomes, curieux, cyber responsables et ouverts sur le monde. Tout pour bâtir un avenir prometteur!

## POLYVALENTE DE DISRAELI

La Polyvalente de Disraeli est un établissement d'enseignement d'avant-garde grâce à la diversité de ses options et à la qualité de l'encadrement qu'elle offre. C'est un milieu où les élèves sont connus par leur prénom, où les mesures d'aide sont variées et individualisées. Cela ne peut que contribuer positivement au développement du potentiel de chacun.

**Voici nos programmes particuliers qui sont admissibles au transport scolaire au coût de 250 \$ (ne pas remplir le formulaire de transport)**

### **Hockey concentration**

Développement des habiletés reliées au hockey par l'entraînement et la participation à la ligue du RSEQ.

**Condition d'admission :** sélection à partir de tests sur glace. Si le nombre d'inscriptions le permet, les élèves non retenus pour les équipes « Élite » seront retenus pour le groupe « développement des habiletés reliées au hockey ».

### **Arts du cirque**

Projet pédagogique interdisciplinaire ayant pour objectif de développer chez l'élève des habiletés lui permettant de participer à la réalisation d'une production culturelle en arts du cirque, grand spectacle présenté en fin d'année et représentations lors de divers événements. Ce programme comprend trois volets. L'élève intéressé doit choisir le volet dans lequel il évoluera.

**Cirque volet habiletés acrobatiques :** entraînement et conditionnement spécifiques en souplesse et en force par des entraîneurs certifiés. **Disciplines au sol :** aérodynamique, acrosport, trampoline, unicycle, barre russe, jonglerie, etc. **Disciplines aériennes :** trapèzes fixes, tissus, corde lisse, cerceau, etc. **Disciplines complémentaires :** danse et expression corporelle.

**Cirque volet musique :** L'élève doit s'impliquer de façon intensive dans le choix de répertoire, l'interprétation et la composition musicale (accès au studio d'enregistrement) de tous les styles musicaux. Ces styles sont exploités avec des instruments de musique variés (piano, guitare, basse, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, saxophone, tuba, percussion et « drumline », etc. L'objectif du programme est d'assurer le support musical des productions annuelles. La participation au spectacle est obligatoire pour la réussite du cours.

**Cirque volet arts plastiques :** approche par projets englobant tous les aspects scénographiques et techniques tels que confection de décors, de costumes et de maquettes liés à la production d'un spectacle d'envergure du domaine du cirque. Conception et capacité de travailler en équipe. Visiter notre site Internet : [www.ecolepolyvalentedisraeli.com](http://www.ecolepolyvalentedisraeli.com).

**Une demande doit être faite au transport et une réponse vous sera donnée entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 octobre. Des frais de 250 \$ sont exigés.**

### **POLYVALENTE DE BLACK LAKE**

#### **Concentration soccer (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire)**

Dans une optique de développement global de l'élève à travers ses habiletés athlétiques, ce dernier pourra :

- Pratiquer des techniques liées à ce sport d'équipe tout en favorisant son développement individuel;
- Pratiquer le soccer deux périodes par cycle;
- Avoir la possibilité de pratiquer ce sport en parascolaire;
- Augmenter sa motivation scolaire;
- Tournoi interscolaire.

Dans une vision d'un développement global de l'élève, ce dernier pourra pratiquer des techniques liées au soccer tout en favorisant son développement individuel. L'élève pratiquera son sport en combinant les études et les rencontres interscolaires en plus de bénéficier de la présence et de la collaboration du formateur en chef, M. Oliver Brett.

### **POLYVALENTE DE THETFORD MINES**

#### **Anglais enrichi**

- Offert aux élèves du régulier et de la concentration sportive;
- Cours offrant le même nombre de périodes qu'au régulier, mais avec un contenu enrichi.
- Test de sélection.

Le programme d'anglais enrichi, langue seconde, du premier cycle du secondaire est conçu pour répondre aux besoins des élèves qui peuvent aller au-delà du programme de base d'anglais, langue seconde. Le programme vise à accroître leur capacité de parler, d'écouter, de lire, de visionner, d'écrire et de produire des textes en anglais, afin de participer à une société mondiale qui évolue rapidement. À la fin du programme, les élèves seront en mesure de prendre une part active, en anglais, à notre société en constante évolution.

# FICHE D'INSCRIPTION—1<sup>ER</sup> CYCLE DU SECONDAIRE

## (1<sup>RE</sup> ET 2<sup>E</sup> SECONDAIRE)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

		Unités
Français		
Mathématique		
Anglais		
Science et technologie		
Géographie		
Histoire et éducation à la citoyenneté		
Éducation physique et à la santé		
<input type="checkbox"/> Arts	<input type="checkbox"/> Musique	
Éthique et culture religieuse		

### PROGRAMMES PARTICULIERS

Polyvalente de Black Lake		Unités
Concentration anglaise	<input type="checkbox"/>	
Anglais enrichi	<input type="checkbox"/>	
Concentration soccer	<input type="checkbox"/>	
Programme iPad	<input type="checkbox"/>	

Polyvalente de Disraeli		Unités
Concentration Arts du cirque moderne	<input type="checkbox"/> Habiletés acrobatiques	
	<input type="checkbox"/> Arts plastiques du cirque	
	<input type="checkbox"/> Musique du cirque	
Concentration sportive	<input type="checkbox"/> Hockey	

Polyvalente de Thetford Mines		Unités
Programme d'éducation internationale (PEI)	<input type="checkbox"/> Anglais enrichi	
	<input type="checkbox"/> Anglais intermédiaire	
Concentration sportive	<input type="checkbox"/>	
Anglais enrichi	<input type="checkbox"/>	

## DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉCOLE

Dans le cas où l'école choisie, lors de l'admission ou de l'inscription, est une autre école que votre école d'origine (sauf pour les projets pédagogiques particuliers), remplissez le formulaire « Demande de changement d'école », à la page suivante, et faites-le parvenir à la direction du Service éducatif de la commission scolaire. Vous recevrez une réponse d'ici le 30 juin, si la demande est effectuée pendant la période d'admission et d'inscription. Par conséquent, vous recevrez une réponse au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre si votre demande est effectuée entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août.

Les parents de l'élève ont le droit de choisir, chaque année, parmi les écoles de la commission scolaire, celle qui dispense les services auxquels son enfant a droit et qui répond le mieux à leur préférence lorsque :

- la capacité d'accueil de cette école le permet;
- les services éducatifs particuliers prévus pour cet élève sont dispensés à cette école;
- les paramètres d'allocation des ressources le permettent en regard de la distribution de la clientèle.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport puisque celui-ci excède ce qui est prévu par la commission scolaire. Si la demande est acceptée, le parent défraie les frais de transport. La capacité d'accueil d'une école est définie comme suit :

- par la maquette de cours et la grille-horaire;
- par la pleine utilisation des locaux-classes;
- par un nombre maximum d'élèves pondéré par groupe (moyenne plus deux en référence à la convention collective du personnel enseignant);
- par la disponibilité des locaux spécialisés.

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉCOLE

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Niveau en 2016-2017 : \_\_\_\_\_

Numéro de fiche : \_\_\_\_\_

Moi, \_\_\_\_\_, demande que mon enfant inscrit ou inscrite à l'école  
\_\_\_\_\_ soit transféré ou transférée à l'école \_\_\_\_\_

Nom de l'école actuelle

Nom de l'école souhaitée

pour l'année scolaire 2016-2017.

Les raisons de cette demande de transfert sont les suivantes :

---

---

---

---

---

---

---

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des informations contenues à la page précédente et je suis conscient ou consciente que si cette demande est acceptée, il me sera impossible de présenter une nouvelle demande au cours de cette année scolaire.

\_\_\_\_\_

Signature de l'élève

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature du parent ou du tuteur

\_\_\_\_\_

Date

**Avant le 10 février 2016**, retournez ce formulaire par courrier au 650, rue Lapierre, Thetford Mines (Québec) G6G 7P1 ou par télécopieur, au 418 338-4599, à la direction du Service éducatif et à l'attention de monsieur Jean Roberge.

## TRANSPORT SCOLAIRE—CHOIX D'ÉCOLE

L'élève inscrit dans un programme régulier, c'est-à-dire autre que les programmes particuliers reconnus par la commission scolaire, tels que les arts du cirque, le hockey, le programme d'éducation internationale, les concentrations sportives, les concentrations en langue anglaise, l'AIBL et l'iPAD, dont la résidence principale ou l'adresse de la garderie est située à l'extérieur du territoire de l'école fréquentée, n'est pas admissible au transport sauf par l'attribution de places disponibles. De plus, toute demande de transport pour un élève marcheur, demeurant à une distance égale ou supérieure à 800 mètres de l'école fréquentée, doit faire l'objet d'une demande de place disponible.

Voici la procédure à suivre pour l'attribution des places disponibles.

1. Les parents qui désirent faire bénéficier leur enfant de ce privilège adressent leur demande à la direction de l'école fréquentée par leur enfant en utilisant le formulaire approprié.
2. À compter du 1<sup>er</sup> octobre de chaque année, s'il reste des places disponibles dans les véhicules, il est possible d'y admettre des élèves.
3. **L'attribution** des places disponibles **se fera** graduellement **entre le 1<sup>er</sup> octobre et la fin octobre** de chaque année, soit après la période de rodage des différents parcours.
4. Les frais de transport seront de 250 \$ pour l'année scolaire 2016-2017.
5. Ce service aux élèves doit être considéré comme un privilège temporaire qui prend fin le 30 juin de chaque année scolaire.
6. L'élève bénéficie d'un privilège temporaire de transport qui peut lui être retiré en tout temps, dans l'éventualité où des élèves admissibles au transport arrivent en cours d'année. Un avis de cinq jours sera donné à l'élève qui bénéficie d'un privilège temporaire de transport pour permettre aux parents de se réorganiser.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le transport, veuillez communiquer avec Mme Danielle Paré au 418 338-7800, poste 1234.

Marc Soucie

Directeur

Service du transport

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PLACE DISPONIBLE (ACCOMMODEMENT)

### OBJET DE LA DEMANDE 2016-2017

Cocher la case correspondante à votre demande.

- Adresse principale située hors territoire de l'école fréquentée.
- Adresse de la garderie située hors territoire de l'école fréquentée.
- Élève marcheur demeurant à une distance égale ou supérieure à 800 mètres.

Nom de l'école de votre territoire	
Nom de l'école demandée	
Nom de l'enfant	
Nom du parent	
Adresse (rue, ville et code postal)	
Téléphone	
Année scolaire de l'élève pour l'an prochain et le numéro de fiche (voir la demande d'admission et d'inscription de l'élève)	Année scolaire : N° de fiche :

La présente est une demande de privilège de transport en vertu des normes d'attribution de place disponible dans les véhicules scolaires.

Je reconnais que ce transport est temporaire et pourrait être retiré en tout temps advenant un changement dans les données. De plus, ce transport ne lie pas la Commission scolaire des Appalaches pour le futur et ne confère aucun droit acquis en matière d'admissibilité au transport.

Je conviens qu'aucune modification de parcours ne sera faite et j'accepte que mon enfant embarque et débarque de l'autobus à l'arrêt qui me sera indiqué.

La demande de place disponible doit être accompagnée d'un chèque de 250 \$ libellé au nom de la Commission scolaire des Appalaches et daté du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Advenant que la demande soit refusée, nous vous retournerons le chèque.

**\* IMPORTANT : Aucune demande ne sera traitée si le paiement est manquant.**

**Aucune demande n'est traitée avant le 1<sup>er</sup> octobre.**

En connaissance de quoi, j'ai signé ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

*Signature du parent*

Le parent doit **remettre ce formulaire dûment complété à la direction de l'école** de son enfant avant le **19 septembre**. L'école le fera suivre au Service du transport pour **traitement entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre**.\*

#### ► Espace réservé à l'usage du Service du transport scolaire

☞ Demande acceptée :       ☞ Demande refusée :  (motif : \_\_\_\_\_)

☞ Chèque inclus :

A. M.	Arrêt :	Circuit :
P. M.	Arrêt :	Circuit :
Date de début :	Transporteur averti <input type="checkbox"/>	Parent averti <input type="checkbox"/>





**Polyvalente de  
Thetford Mines**

**650, rue Lapierre  
Thetford Mines (Québec) G6G 7P1  
Tél. : 418 338-7800, poste 1378  
Télec. : 418 338-4599**

